

Projet d'établissement

1 Table des matières :

1	Table des matières :	1
2	Identification de l'établissement :	2
3	Objectifs du projet d'établissement :	2
4	Documents de références :	2
5	Vision du Pouvoir Organisateur	2
6	Etat des lieux :	3
6.1	En ce qui concerne le personnel	3
6.2	En ce qui concerne la population scolaire*	3
6.3	Bâtiment :	3
7	Pédagogie active	4
8	Les cours d'éducation physique.....	4
9	Formation des enseignants.....	4
9.1	Les prochaines priorités sont, dans le domaine de la formation des enseignants sont :	4
10	Gestion de l'équipe :	4
10.1	Participation des parents	5
11	Participation des membres du personnel.....	5
12	Ouverture aux enfants porteurs de troubles et de handicaps	5
12.1	Les prochaines priorités sont, dans le domaine de l'inclusion et de l'intégration:	6
13	Participation des élèves :	6
13.1	Les prochaines priorités sont, dans le domaine de la participation des élèves :	6
14	Les examens	6
15	Annexe 1 : Les règles du vivre ensemble de l'école Singelijn secondaire.	8
16	Annexe 2 : grilles horaires 2016-2017	9
17	Annexe 3 : Rôle des délégués des élèves	10
18	Annexe 4 : Projet pédagogique et éducatif de la FELSI :	12
	Annexe 5 : Dossier de présentation de l'école Singelijn second'air (janvier 2016)	14

2 Identification de l'établissement :

Ecole secondaire Singelijn, Place des Carabiniers 18A, 1030 Schaerbeek.

Tel.: 02 705 49 25

www.singelijn2r.be

info@singelijn2r.be

N° FASE 95460, N° d'établissement : 10395

Présidente du P.O. : Cristina Tinelli

Administrateurs : Veronique Zmirou, Vinciane Duchâteau

Directeur : Charles Sohet

Association de parents : présidente : Anne François.

3 Objectifs du projet d'établissement :

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement scolaire entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur (article 67 du décret Missions).

C'est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret Missions ainsi que les compétences et savoirs requis.

Le projet d'établissement est élaboré en tenant compte :

- des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs;
- des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études;
- de l'environnement social, culturel et économique de l'école; de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée.

Lorsqu'il s'agit d'un établissement organisant de l'enseignement ordinaire, le projet d'établissement fixe les choix pédagogiques et les actions prioritaires mises en œuvre pour favoriser l'intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé.

4 Documents de références :

- Projet pédagogique de l'école Singelijn Second'air¹
- L'école dispense un enseignement basé sur les principes d'une pédagogie active et articule son projet pédagogique autour de trois grands axes :
- L'élève acteur de ses apprentissages
- L'élève moteur de créations et d'expressions
- L'élève coopérateur d'une collectivité

5 Vision du Pouvoir Organisateur

« Cette école, nous la voulons la continuité logique de l'école primaire Singelijn, à pédagogie active et inclusive, prônant la coopération plutôt que la compétition, le parrainage des plus jeunes par les plus âgés, l'apprentissage par la stimulation de la réflexion, de la manipulation, de l'expérimentation... Et puis surtout, nous voulons donner les moyens à l'équipe pédagogique de bien faire son travail. Avec des enseignants heureux d'enseigner, en petits groupes, encadrés par leur direction, qui peut leur consacrer du temps, dégagé le plus possible des contraintes administratives, présent le plus possible sur le terrain. »²

Voir annexe n° 5 : le dossier de présentation de l'école par ses fondateurs.

Projet pédagogique et éducatif de la FELSI : voir annexe n° 4

¹ Pour le texte complet, se référer au projet pédagogique de l'école.

² Extrait de la présentation de Donald Gilbert lors de la soirée d'information du 3 février 2016

6 Etat des lieux :

Au 1^{er} septembre 2018 l'école Singelijn Second'Air compte :

6.1 En ce qui concerne le personnel

- 1 directeur
- 28 professeurs (temps-plein et temps partiels)
- 1 éducateur-économiste
- 1 secrétaire de direction
- 3 éducateurs à temps plein (dont un en partie PO)

6.2 En ce qui concerne la population scolaire*

- 4 classes de 1^{ère} communes (98 élèves)
- 1 classe de 1^{ère} différenciée (15 élèves)
- 4 classes de 2^{èmes} communes (96 élèves)
- 4 classes de 3^e GT (96 élèves)

*chiffres provisoires

La pédagogie active est une nouveauté pour environ la moitié des élèves qui viennent de tous les horizons.

Environ 25% des élèves de l'école sont porteurs de troubles diagnostiqués (TDA/H, dyslexie, dyspraxie,...)

Plusieurs élèves sont inscrits à l'école sous encadrement d'intégration. Ils sont accompagnés par des professeurs détachés par les écoles spécialisées comme la Cîme, les 4 vents,...

Plusieurs élèves travaillent sur ordinateurs portables ou tablettes dans le cadre de leur intégration ou pour pallier aux troubles diagnostiqués.

Un élève a été encadré en début d'année par l'école l'Entre2 (école à l'hôpital) avec de très bons résultats - on cherche des moyens de prolonger cette coopération.

En différenciée : 2 élèves sont d'un syndrome de Down (trisomie), en intégration sauvage. Nous ne bénéficions pas d'aide officielle pour son intégration. Les parents ont organisé une aide.

PMS : Centre PMS de la Communauté française de Woluwe, Avenue Jacques Brel 30, 1200 BRUXELLES. Tel. : 02-762 60 23 Email : cmpscf.wsl@sec.cfwb.be
PSE : à définir !

6.3 Bâtiment :

- Le 2^e étage du bâtiment est aménagé de manière quasi définitive. De nouveaux travaux auront lieu en novembre 2018 pour aménager l'ensemble de façon définitive.
- Le 1^{er} étage est aménagé de façon temporaire (2 classes, des locaux pour le PMS, un éducateur et une salle de réfectoire temporaire). De nouveaux travaux auront lieu en 2018-2019 pour aménager l'ensemble de façon définitive.
- Le niveau 0 a été aménagé durant l'été 2018 et accueille depuis septembre les bureaux ainsi que 7 classes.
- Le niveau -1 sera aménagé entre janvier 2019 et août 2019 afin d'accueillir 3 laboratoires, des locaux d'art, une cantine scolaire et un restaurant.

Quelques petits soucis techniques (notamment le chauffage) et quelques salles peu appropriées (surtout le réfectoire) sont à observer.

Les abords immédiats de l'école ont été aménagés pour améliorer la sécurité des enfants. Nous sommes en contact avec la Région de Bruxelles Capitale à cette fin.

La cour avant sera aménagée d'ici 2019 pour offrir davantage d'espace aux enfants.
Une grille sera placée en novembre 2018 pour sécuriser l'école.

L'école ne dispose pas de salle de sport et nous nous rendons dans différents lieux pour l'éducation physique. Afin de maximiser le temps dans l'eau pour la natation, les cours se donnent une semaine sur deux.

7 Pédagogie active

L'accent est mis sur la recherche, les travaux de groupe, la coopération entre professeurs autour de projets communs. L'erreur est vécue comme une étape normale et constructive de l'apprentissage.

La pédagogie s'inspire des méthodes decrolyennes à savoir la globalisation des apprentissages en interdisciplinarité.

Ouverture vers l'extérieur : une place de choix est faite aux sorties pédagogiques : journées de découverte des environs de l'école, musées, théâtres ... Les professeurs sont encouragés à développer des coopérations avec d'autres écoles (école primaire, écoles actives, écoles voisines, échanges linguistiques) ou organisations.

8 Les cours d'éducation physique

L'école promeut une pédagogie dans laquelle le groupe classe a toute son importance. Afin de permettre au groupe de se développer et de favoriser les échanges, les cours d'éducation physique peuvent être mixtes.

En cas de cours mixtes, les élèves auront accès à des vestiaires différents pour les filles et les garçons. Une surveillance sera assurée par l'enseignant.

Les normes d'encadrement seront respectées.

9 Formation des enseignants

L'équipe (professeurs, éducateurs, direction) est formée en continu aux différents aspects de la pédagogie active, collectivement et mais aussi individuellement, par des conseillers et référents d'écoles actives.

La direction de l'école peut s'appuyer sur une conseillère pédagogique (Catherine Bries), experte en méthodes actives à qui est déléguée :

- La formation initiale des enseignants en méthodes actives ;
- La formation des enseignants d'histoire, géographie et sciences sociales ;
- La formation des professeurs de morale.

La conseillère pédagogique peut user de toutes les méthodes pour assurer la bonne formation des enseignants, dans le respect de la législation scolaire et sous la supervision de la direction.

- Une équipe de coach bénévoles, tous issus de l'école Decroly et qui sont à la disposition des enseignants afin de les aider à développer les méthodes actives dans l'école.

Les coach et/ou conseillers rendent directement compte à la direction qui garde un pouvoir de décision final sur toute action à prendre.

Des réunions entre ces différentes personnes ont lieu fréquemment afin d'assurer le bon développement de l'école et d'atteindre les visées pédagogiques déterminées par le Projet pédagogique.

9.1 Les prochaines priorités sont, dans le domaine de la formation des enseignants sont :

- Former les professeurs à l'évaluation en pédagogie active, à l'évaluation par compétences et aux commentaires d'évaluation ;
- Outiller les enseignants à l'aide de formations pour travailler les « thèmes » proposés en GRP et avalisés par la direction dans le cadre de leurs programmes ;
- Travailler l'intégration/la cohérence entre programmes scolaires et pédagogie active.

10 Gestion de l'équipe :

Pour que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages, moteurs de création, coopérateurs d'une collectivité, il faut que l'équipe pédagogique le soit également.

Les membres de l'équipe (professeurs et éducateurs) sont encouragés à s'approprier les projets et à les gérer de façon autonome - avec ou sans participation d'élèves, de parents et d'intervenants extérieurs selon le projet.

Les membres du projet définissent entre eux la répartition des rôles, les engagements des co-équipiers les uns envers les autres. Cette répartition est actée lors des réunions d'équipe. Les porteurs de projet rendent compte régulièrement à l'ensemble de l'équipe et des différentes parties concernées.

L'attribution des cours se fera en concertation avec la direction. Les membres du personnel auront au préalable, l'occasion d'exprimer leurs souhaits. La direction statuera au final sur les attributions en ayant toujours comme objectif de donner aux élèves de l'école le meilleur enseignement possible.

Chaque professeur est encadré par un référent extérieur à l'école, par la conseillère pédagogique ou le directeur.

Les professeurs ont chaque année des formations en équipe et des formations individuelles. Chaque professeur propose à la direction une liste de formations qu'il souhaite effectuer afin de réaliser, ensemble, un plan complet de formation.

10.1 Participation des parents

Elle est encouragée, l'Association de Parents (AP) est entendue toutes les 2 semaines par la direction lors d'un entretien de fonctionnement.

11 Participation des membres du personnel

Afin de permettre à l'équipe éducative de participer à la construction de l'école, la direction a mis en place

- Des groupes de travail sur des sujets déterminés par les enseignants désireux de s'investir dans l'école
- Un groupe de réflexion pédagogique (GRP) qui se réunit tous les 15 jours avec la direction pour avancer sur des dossiers pédagogiques et organisationnels.

Le GRP est un groupe d'enseignants désignés par leurs pairs. Y siègent :

- La direction
- 1 représentant des éducateurs
- 1 représentant des professeurs de morale et philosophie
- 1 représentant des professeurs de mathématiques (DI ou DS)
- 1 représentant des professeurs de sciences (DI ou DS)
- 1 représentant des professeurs de français (DI ou DS)
- 1 représentant des professeurs d'éducation physique (DI ou DS)
- 1 représentant des professeurs d'arts et de musique (DI ou DS)
- 1 représentant des professeurs de sciences humaines (DI ou DS)

Le GRP n'est pas un organe décisionnel mais un organe de concertation des membres du personnel. Les représentants sont les porte-paroles de leurs pairs.

Les sujets discutés traitent de la pédagogie et de la gestion organisationnelle qui en découle.

Le GRP fait des propositions, discute des idées afin de faire avancer le projet éducatif de l'école.

La direction transmet les propositions aux corps enseignant et, le cas échéant prend les décisions utiles afin de faire appliquer ou non les propositions du GRP.

Chaque semaine, la direction ou son délégué rencontre les professeurs de différentes matières (cours principaux).

12 Ouverture aux enfants porteurs de troubles et de handicaps

L'école est porteuse d'un projet d'inclusion d'enfants porteurs de troubles ou d'un handicap.

Singelijn secondaire travaille avec les différents intervenants : PMS, écoles spécialisées (L'Entre2, l'école des 4 vents, La Cîme et prochainement l'école intégrée) pour que les élèves qui en ont besoin et leurs professeurs soient dans les conditions d'apprentissage optimales.

Si possible, l'ouverture aux enfants porteur d'un trouble ou d'un handicap se fait dans le cadre d'une intégration en partenariat avec une école spécialisée.

Les aménagements individuels (ex. utilisation d'un PC en classe) sont bien accueillis. L'équipe éducative met progressivement des outils et des procédures en place pour améliorer leur éducation.

Un PIA sera établi dès octobre 2018 pour chaque enfant porteur d'un trouble, d'un retard scolaire ou d'un risque identifié soit par une attestation, soit par le conseil de classe.

12.1 Les prochaines priorités sont, dans le domaine de l'inclusion et de l'intégration:

- PIA pour tous les enfants concernés à dater du 15 octobre 2018 (digitalisé sur la plateforme Smartschool);
- Formation continuée des enseignants
- Utilisation de la plateforme Smartschool pour favoriser les échanges de données entre les enfants, les professeurs et les parents ;
- Des heures seront consacrées en 2019-2020 à l'accompagnement des enfants diagnostiqués :
 - Coordination pédagogique (22h confiée à Barbara Di Meo) pour gérer tous les besoins spécifiques des enfants dans l'école, centraliser les enfants et encadrer les plus nécessiteux ;
 - Remédiations en Mathématiques, Français et Néerlandais au premier degré (Français et mathématiques en 3^e également si le NTTP le permet) ;
 - Coaching individualisé (dépendant du NTTP disponible).
- La collaboration avec les écoles spécialisées sera une priorité pour accompagner les élèves en intégration.

13 Participation des élèves :

La direction met en place un Forum des élèves.

Au mois de septembre 2018, les élèves éliront des délégués (1 délégué et un suppléant par classe).

Ces délégués sont les portes parole de la classe et se réuniront tous les mois en compagnie de professeurs désignés par leurs pairs, de la direction et d'un représentant des éducateurs.

La voix des délégués d'élève est entendue formellement par les adultes de l'école lors des réunions mensuelles mais également lors du conseil de participation.

La participation des élèves à différents projets est encouragée (aménagement des lieux, sorties...)

Le cours de morale est un lieu important pour le dialogue avec les élèves. Ils y ont notamment défini plus en détail les règles de vie dans les couloirs, le réfectoire, la cour...

13.1 Les prochaines priorités sont, dans le domaine de la participation des élèves :

- Mise en place du Forum en septembre 2018
- Formation des délégués et des deux professeurs référents
- Mise en route des assemblées de classes, des réunions délégués / équipe pédagogique.

14 Les examens

Il n'y a pas de session d'examen prévue au premier degré en dehors des évaluations externes prévues par la FWB.

La direction, en collaboration avec le GRP, étudie la possibilité d'insérer les premiers examens à partir de la 3^e année, de manière progressive pour former les élèves à une telle évaluation. L'accent sera mis sur l'oral.

Il est prévu :

- CE1D en fin de premier degré
- 2 examens **oraux** à Noël en 3^e année et 2 examens écrits en fin d'année
- 2 examens à Noël en 4^e année et 4 examens en fin d'année
- 4 examens à Noël en 5^e année et 6 examens en fin d'année
- 4 examens à Noël en 6^e année et une session complète en fin d'année

L'évaluation est continue et les examens (sauf le CE1D et le CESS) ne sont pas les seuls éléments amenant la réussite ou l'échec d'un élève. Tous les résultats de l'année sont pris en compte par le

conseil de classe qui décide en fin de chaque année si l'élève a les compétences nécessaires pour entamer l'année suivante dans de bonnes conditions (voir décret « Missions »).

Annexes

15 Annexe 1 : Les règles du vivre ensemble de l'école Singelijn secondaire.

Ces règles seront enrichies et développées avec l'équipe pédagogique au fur et à mesure de notre installation dans le bâtiment et de l'organisation de notre vie collective.

Elles sont volontairement brèves, afin de donner à chaque règle tout son poids.

L'ECOLE EST UN LIEU DE CONVIVIALITE ET DE RESPECT

- Respect des autres élèves.
- Respect des biens communs.
- Respect des professeurs et de tous les intervenants dans l'école et en dehors de l'école.
- Respect du voisinage.
- Dans les escaliers et les couloirs, on chuchote et on se déplace sans courir.

L'ECOLE EST UN LIEU DE TRAVAIL

La présence au cours est obligatoire.

La ponctualité est de mise aux cours, ainsi que dans la remise des travaux et des communications transmises entre les parents et l'école.

Les élèves doivent porter une tenue correcte et compatible avec l'activité proposée. Pas de couvre-chef à l'intérieur des bâtiments.

L'ECOLE EST UN LIEU D'EPANOUISSEMENT

La vie dans l'école s'appuie sur les valeurs de tolérance et de solidarité qui sont les bases essentielles du vivre ensemble.

L'entraide et la coopération doivent être favorisées dans le respect des potentialités de chacun.

SANCTIONS

Les sanctions pour tout manquement à ce règlement seront proportionnelles à la faute commise et les punitions d'intérêt général et collectif seront favorisées.

16 Annexe 2 : grilles horaires 2016-2017

1ère Commune :

1ère Différenciée :

2^{ème} Commune

2^{ème} Complémentaire (2S)

Déroulement de la journée :

Les cours commencent à 8h10 (sauf contre-indication dans l'horaire).

Les cours se terminent au plus tard à 16h10, sauf le mercredi à 12h40 et le vendredi à 15h20.

17 Annexe 3 : Rôle des délégués des élèves

Élection d'un délégué et d'un suppléant par classe en septembre

Organes de participation dans l'école :

- Assemblée de classe (cours de morale), 2h par semaine au premier degré
 - pour traiter les affaires propres à chaque classe
 - pour récolter les idées, pour informer la classe
- Forum des délégués
 - fréquence proposé : 1 fois par mois (voir calendrier)

pour traiter les affaires propres à l'école intéressant principalement les acteurs y travaillant directement (élèves, profs, éduc, direction)
- Conseil de participation :
 - Organe qui doit encore se créer
 - collaboration avec tous les acteurs de l'école au sujet de l'école de manière plus élargie

Tâches des délégués de classe

- Écouter l'avis, les besoins, les demandes de tous
- Dire et préciser (comprendre) l'avis de tous
- Aider lorsqu'il y a un problème
- Avoir un rôle dans le bien-être de tous
- Être médiateur
- Être un interlocuteur
- Être une personne ressource
- Avoir un statut particulier
- Récolter des idées, des suggestions (via un cahier, une boîte,...)
- Suggérer, proposer des idées, des suggestions
- Transmettre les besoins
- Participer à des réunions (avec par ex. la direction, les profs, les éduc, les autres élèves)
- S'engager
- Gérer l'agenda des réunions (gérer le temps pour consulter les élèves et rapporter aux élèves de sa classe)
- Gérer/ respecter / dresser un ordre du jour
- Collaborer avec les différentes personnes de l'école
- Prendre note, retranscrire les idées
- Réfléchir, chercher des solutions
- Proposer des solutions
- Participer au débat
- Consulter sa classe

Qualités des délégués de classe :

- Savoir, oser parler, s'exprimer
- Savoir écouter
- Pouvoir transmettre et défendre les idées des autres
- Être capable de ne pas donner ses propres idées
- Être une personne de confiance
- Avoir confiance en soi
- Pouvoir sentir, voir les problèmes
- Avoir une certaine maturité
- Prendre sa tâche au sérieux
- Être ordonné
- Être neutre

- Etre responsable
- Participer activement
- Pouvoir s'engager
- Etre attentif à tous
- Etre patient
- Etre imaginatif (dans la recherche de solutions par ex.)
- Etre respectueux
- Etre positif
- Etre compréhensif
- Pouvoir garder son calme
- Ne pas se prendre pour un chef, ne pas imposer les choses
- Avoir de la volonté

18 Annexe 4 : Projet pédagogique et éducatif de la FELSI³ :

Les objectifs généraux des diverses formes de l'enseignement en Communauté française sont :
promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves/étudiants.

amener tous les élèves/étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

préparer tous les élèves/étudiants à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

assurer à tous les élèves / étudiants des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale.

promouvoir la culture, en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

L'ensemble de ces objectifs suppose des démarches éducatives et pédagogiques qui s'inscrivent dans une ligne de conduite qui se veut conforme aux principes démocratiques;

Notre enseignement visera à :

former l'élève/l'étudiant au rôle de citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société démocratique et pluraliste au service de l'Homme;

favoriser par l'exemple et expliciter clairement le respect des valeurs inhérentes au projet éducatif : l'esprit de tolérance, l'honnêteté intellectuelle, la plus grande objectivité possible, le rejet clairement justifié de tout recours explicatif à des dogmes, à l'argument d'autorité, à l'irrationnel ;

veiller à respecter la liberté de conscience et d'expression pour tous, pour autant que cette liberté s'inscrive dans le cadre du respect de la Constitution, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant;

appliquer ces principes selon des méthodes pratiques de participation, propres à faire agir les élèves / étudiants dans le respect des principes exposés ci-dessus, qui sous-tendront de même les activités culturelles, sociales, folkloriques, sportives, artistiques, ludiques, etc., organisées à l'initiative des enseignants, des parents et des étudiants.

Chaque établissement veillera à :

instaurer une relation d'écoute et de dialogue entre l'équipe éducative et les élèves/ étudiants;

stimuler et entretenir le désir d'apprendre, aider l'élève / l'étudiant à s'épanouir, à devenir un être autonome et conscient, apte à assumer ses responsabilités humaines (notamment familiales, professionnelles et civiques);

favoriser les processus d'auto-apprentissage, qui supposent l'appropriation des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être par les élèves/ étudiants, au rythme de chacun, dans un milieu ouvert où ils puissent être acteurs de leur propre évolution et de celle de la société;

privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des outils d'apprentissages (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur);

créer les situations propres à assurer la rencontre franche et confiante des événements, des idées, des problématiques nouvelles. Pour cela chaque établissement veillera à mettre en place des modes de circulation de l'information au bénéfice de toute la communauté éducative. Il s'attachera aussi à s'intégrer dans son environnement social, économique, scientifique, artistique et culturel.

saisir toutes les opportunités de développer le potentiel créatif de chaque personnalité, tant dans les matières scolaires elles-mêmes que dans les activités extra-scolaires.

³ http://felsi.eu/?page_id=31

Enfin chaque Pouvoir Organisateur s'engage:

à participer aux travaux dans les domaines éducatifs, pédagogiques, méthodologiques proposés par la fédération. Ces activités se situeront dans un climat d'autonomie, un certain éclectisme didactique, dans le respect des libertés méthodologiques de chaque Pouvoir Organisateur et en stimulant la promotion de tous les membres.

à promouvoir la formation continuée des membres de son personnel et à les encourager à intégrer dans leur activité quotidienne les technologies récentes.

L'ensemble des objectifs évoqués doit promouvoir une pédagogie de la réussite et implique que la démarche de formation pédagogique soit professionnelle, technique, sportive, scientifique, artistique mais également humaine et sociale.



Présentation : Ecole secondaire Singelijn

1. Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de parents, enseignants, directeur d'école, pédagogues ayant un lien direct ou indirect avec l'école primaire « Singelijn ». La question d'une école secondaire « Singelijn » a vu le jour car parents, enseignants, directeur d'école, pédagogues ayant un lien direct ou indirect avec l'école primaire « Singelijn » ont pu constater chaque jour les bienfaits de la pédagogie active et inclusive dont bénéficient les enfants sur leur développement personnel et leur apprentissage.

Voyant les enfants grandir, une question essentielle a commencé à germer dans toutes les têtes. Où nos enfants poursuivront-ils leurs études secondaires ? Quelles écoles pourraient offrir une continuité à ce projet pédagogique ?

La plupart des écoles environnantes offrent un enseignement catholique ou laïc très classique. Les écoles environnantes offrent essentiellement un enseignement traditionnel quel que soit la filière à laquelle elles appartiennent.

Il y a, certes, l'école Decroly à Uccle ou l'Ecole Active de Forest mais celles-ci se trouvant sur de l'autre côté de Bruxelles, elles ne sont pas envisageables pour la plupart des parents. L'école internationale « Le Verseau » située à Bierges accueille quelques élèves seulement issus de Singelijn mais car l'accès y est ardu.

De l'Autre Côté de l'Ecole se profile comme la seule alternative offrant un enseignement actif et inclusif mais elle a ouvert 4 classes de 1^{ère} année et a très rapidement affiché complet.

De plus, Bruxelles, comme nul ne l'ignore, est en pénurie d'établissements scolaires secondaire. La situation devient problématique et chaque année des élèves se trouvent obligés de poursuivre leur cursus dans une école ne répondant pas toujours à leurs attentes. Créer des écoles secondaires est donc une nécessité et ouvrir une école à pédagogie active dans une région bruxelloise qui n'en compte que très peu (Decroly- ACE – Ecole active) serait un atout majeur. De plus, l'Ecole secondaire Singelijn serait précurseur en proposant un projet d'inclusion (Elèves de type 8, trisomiques, malentendants, etc.)

Les élèves sont en attente d'une continuité de l'enseignement de leur école, sans compter tous ceux qui n'ont pas eu de place au sein des écoles primaires actives et qui se sont retrouvés, malgré eux, dans un enseignement classique.

Pourquoi, alors, ne pas donner vie à ce projet ?

C'est ce que nous avons décidé de faire en réunissant toutes les bonnes volontés. Au fil des rencontres, des réunions, des visites de bâtiments, de recherche de fonds, de contacts pédagogiques, le Projet de l'école secondaire Singelijn a vu le jour en 2015. Projet, certes, ambitieux mais qui s'imposait à nous comme une évidence.

Projet école secondaire Singelijn - 1

2. Notre projet

1. Un peu d'histoire

Les « cours collectifs Singelijn », ancêtre de notre école, ont vu le jour dans le courant de l'année scolaire 1944-45.

Au départ, ces cours étaient destinés à quelques enfants habitant le quartier proche du Cinquantenaire dont les parents hésitaient à faire circuler dans Bruxelles « occupé ».

Le nombre d'élèves évoluant constamment, il devint nécessaire de trouver des locaux exclusivement réservés à l'enseignement.

Dès sa création, cette école catholique, libre, originale dans ses exigences pédagogiques et dans ses conceptions philosophiques s'est voulue mixte et laïque, ce qui, à l'époque, était pour le moins « audacieux ».

A la rentrée de septembre 51, grande nouvelle : l'Ecole Singelijn, école privée jusqu'à cette date devenait une école bénéficiant des subsides de l'Education nationale de l'époque.

C'est en 1959 que Jacqueline et Olivier Périer allaient trouver Madame Roex, directrice de l'école Singelijn, parce que des spécialistes anglais leur avaient conseillé d'inscrire leur fils sourd dans une école d'entendants.

Le bain de parole dans lequel il serait plongé allait lui permettre grâce à ses appareils auditifs, de tirer le meilleur parti de ses petits restes d'ouïe pour apprendre lui-même à comprendre et à parler.

C'était la première tentative en Belgique d'intégration d'un enfant sourd dans l'enseignement ordinaire.

L'étroite collaboration entre Singelijn et l'Ecole intégrée pouvait débiter.

En 1967, après plusieurs déménagements, la construction de nouveaux locaux que nous occupons encore aujourd'hui a commencé.

2. Continuité de l'école fondamentale Singelijn

Notre projet s'inscrit dans la continuité de l'école fondamentale Singelijn où l'élève est au centre du projet.

Les objectifs fondamentaux sont les suivants :

- Permettre un épanouissement équilibré de l'enfant sur le plan intellectuel, social et physique.
- mettre en valeur sa personnalité dans le respect de lui-même et des autres.
- Développer ses stratégies d'apprentissage, sa créativité, son sens des initiatives, son esprit critique, son désir et son plaisir d'apprendre, son goût de la recherche et son imagination.
- L'encourager dans l'acquisition progressive de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Lui faire découvrir et comprendre le monde qui l'entoure.
- Développer sa confiance en soi et dans les autres.
- Une mixité culturelle et sociale.

Projet école secondaire Singelijn - 2

- L'inclusion d'enfants différents.
- Préparer les élèves aux études supérieures de type court ou long ainsi qu'à la vie active.

3. Notre pédagogie

Nos réunions ont permis de dégager les grands axes de l'école de nos rêves, dans le respect des objectifs du décret Missions du 24/07/97:

- L'enfant acteur est au centre de ses apprentissages, de son environnement de travail.
- La prise en charge, la créativité, l'imagination, l'ouverture sur le monde sont valorisés comme des outils pédagogiques essentiels
- Une école citoyenne incluse dans le monde d'aujourd'hui plaçant les droits de l'enfant au cœur de son mode de fonctionnement
- L'inclusion comme projet phare
- L'apprentissage des langues par la pratique directe et la valorisation des échanges.

A. Aspect « Bien-être »

« Colonne vertébrale » du fonctionnement et de la pédagogie de l'école

Le bien-être à l'école doit être la colonne vertébrale qui soutient et sous-tend l'ensemble des activités et de la vie scolaire, ainsi que de l'enseignement. C'est donc une notion transversale à partir de laquelle se développe les autres parties du volet pédagogique.

Rappelons la base :

L'enfant est au cœur des apprentissages et acteur de l'apprentissage.

Le bien-être est l'aspect central autour duquel vont s'articuler :

- les enseignements et leurs contenus (matières principales « classiques » mais aussi activités physiques, artistiques, linguistiques, culturelles, sociales et environnementales)
- les méthodes et outils pédagogiques
- la vie scolaire

Notion primordiale de bien-être :

- Bien-être physique : activités physiques mais aussi d'expression corporelle, de méditation, de respiration consciente, travail sur la connaissance et le respect du corps (habitudes alimentaires, hygiène de vie, gestion du stress physique...)
- Bien-être psychologique : gestion du stress psychologique, gestion des conflits, respect et ouverture aux autres, acceptation des différences, développement de l'écoute (intérieure et extérieure) et de la confiance en soi
- Bien-être affectif : respect des rythmes et des individualités, développement de la curiosité et de la créativité
- Bien-être social : connaître et comprendre son environnement, savoir bien communiquer dans un environnement multi-langues (langues, outils et méthodes de communication,...)

Projet école secondaire Singelijn - 3

Pour arriver à cela, les besoins sont :

- Des valeurs telles que respect, écoute et confiance pour guider le développement des élèves
- La coopération entre élèves, entre enseignants et élèves mais aussi entre famille et école pour assurer la continuité dans le bien-être de l'élève
- Des méthodes pédagogiques adaptées, formation des enseignants aux principes et techniques de bien-être.
- Des organisations spatiales et temporelles qui favorisent le fonctionnement de l'école, l'autonomie des élèves et le respect des rythmes et des individualités

Les buts :

- créer une spirale positive telle que constatée dans les enseignements en Angleterre, au Canada, etc.
- permettre aux enseignants de faire moins de police et plus d'enseignement.
- mettre les élèves au centre de leur responsabilité au bien-être
- les préparer à la gestion du stress pour faire face aux examens, aux épreuves de la vie et au monde des adultes
- pouvoir mettre son énergie dans l'apprentissage plutôt que dans les phénomènes parasites et énergivores pour, à terme, améliorer la concentration, la motivation, la capacité cognitive, etc.
- permettre l'épanouissement de tous

B. Une pédagogie active.

Toujours dans ce souci de bien-être nous sommes persuadés que la théorie et la pratique sont indissociables et que la théorie n'a de sens que si la pratique la confirme. Notre vision s'inscrit dans la lignée de la pédagogie Decroly et sera source d'inspiration.

1) L'enfant, acteur de son apprentissage

A l'instar de ce qui se fait à travers les surprises à l'école maternelle et primaire, au secondaire, la matière doit découler des intérêts des adolescents et bien entendu favoriser les initiatives personnelles ou de groupes.

Pour observer le monde qui l'entoure, se questionner est primordial. Cela se fera au terme de sorties scolaires, d'expérimentations... qui pourront exciter sa curiosité et son envie d'apprendre, ses capacités d'initiative et donner du sens à cet apprentissage. La théorie et la pratique sont donc indissociables.

2) Imagination et créativité

L'enfant est par nature créateur. Etre reconnu dans cette activité créatrice est un besoin indispensable pour la construction de soi. Nous voulons envisager l'imagination et la créativité comme une manière d'être et un moteur à toutes les disciplines (langues, mathématiques, histoire etc.).

Des cours ou ateliers viseront à :

- Faire découvrir à l'enfant d'autres aptitudes que celles liés aux connaissances intellectuelles et aux savoirs.
- Appliquer et développer les connaissances et savoir pour résoudre de problèmes concrets
- La créativité se travaille et ses manifestations les plus naturelles sont les arts plastiques, l'expression musicale et verbale
- Comprendre comment on perçoit les choses ; dessiner et dialoguer, c'est comprendre le monde en passant par un questionnement.

Projet école secondaire Singelijn - 4



- Utiliser les nouvelles technologies dans le but notamment de délivrer un message artistique (page web, présentation de travaux, mini-films,)

3) Ecole citoyenne

Selon la Fédération Wallonie-Bruxelles : « L'école a pour principale mission de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouvertes aux autres cultures »

Pour comprendre l'importance de règles dans une vie en communauté, elles doivent émaner notamment des élèves. Celles-ci doivent être pensées ensemble pour un bien commun.

L'école étant un microcosme de notre société, il est essentiel que les élèves en comprennent le mécanisme et les rouages. Il faut une participation des élèves aux décisions et cela de manière démocratique.

L'école visera aussi une collaboration active entre le personnel pédagogique et les parents.

Par tous ces aspects, force est de constater que nous nous inspirons de la Pédagogie Decroly. Nous adopterons d'ailleurs les programmes de cette école pour l'école secondaire Singelijn.

4) L'inclusion

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence continuent, comme en primaire, à être une des priorités de l'école secondaire Singelijn.

Ce qui nous amène à considérer l'inclusion, un concept moderne, comme un moyen de faire grandir tous les enfants de notre école dans la richesse de la différence. Il s'agit d'apprendre à apprécier la diversité à des élèves qui sont tous différents et uniques. Ceux-ci s'engagent à vivre et apprendre ensemble. Nous désirons mettre en place une éducation inclusive afin qu'elle soit bénéfique à tous les enfants.

Le nombre de diagnostics de trouble d'apprentissage chez l'enfant est de plus en plus élevé. Non qu'il s'agisse d'une épidémie ou d'une mode, mais bien d'une reconnaissance de plus en plus présente de la singularité des enfants quelle que soit leur difficulté et/ou handicap (physique, sensoriel, cognitif, social ou psychique).

Le modèle de l'institutionnalisation des personnes ayant une difficulté et/ou un handicap et de la ségrégation dans l'éducation a induit une vie en dehors de la société pour les personnes ayant un handicap/différence. Nous nous inscrivons dans la démarche inverse, constructive et optimiste. Les enfants ont tous le droit d'être un membre à part entière de la société et cela commence à l'école. Il faut remplacer la pitié ou la peur par de l'ambition pour nos enfants avec ou sans une différence.

La notion d'inclusion scolaire et les pratiques qui en découlent suscitent parfois un certain scepticisme malgré un bon nombre d'études qui démontrent les retombées positives sur le développement global de tous les élèves (Katz et Miranda, 2002a, 2002b; Vienneau, 2004, 2010).

Une prise de conscience grandissante des besoins des autres a été associée au fait d'avoir des contacts réguliers avec des pairs en situation de handicap. (Diamond, 2001; Farrell, 2000).

Les effets positifs de l'inclusion sont, par exemple, l'expérience et l'apprentissage de la tolérance, la disponibilité à aider autrui, la capacité à surmonter des peurs et des stéréotypes ainsi que le renforcement de la confiance en soi pour tous.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans la lignée de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes ayant une difficulté et/ou un handicap mais aussi en vertu des Droits de la personne handicapée de 2006. Nous désirons éliminer les barrières rencontrées au quotidien par ces enfants dans la jouissance de leurs droits au sein de l'école.

Cette façon de concevoir l'enseignement s'inscrit dans une évolution par rapport à l'école traditionnelle en valorisant les différences et en accordant une place de choix à la diversité d'élèves et à la pluralité des besoins.



[\(http://autismodiario.org/2014/12/03/transformando-la-educacion-especial-en-educacion-inclusiva/\)](http://autismodiario.org/2014/12/03/transformando-la-educacion-especial-en-educacion-inclusiva/)

Une première année différenciée sera donc mise en place au premier degré pour accueillir et encadrer les enfants nondétenteurs du CEB afin de poursuivre leur intégration.



5) Les Langues

Singelijn est une école accueillant énormément de nationalités différentes. Quand on pénètre dans la cours de l'école, on peut ressentir la richesse de cette mixité culturelle.

Les langues représentent donc un point important quand on considère Bruxelles comme la capitale de l'Europe et la Belgique comme un petit pays fort de diversités avec ses trois langues nationales.

Il reste essentiel, sinon indispensable, de pouvoir offrir aux enfants des cours de langues modernes de qualité.

Devenir des citoyens à esprits curieux, ouverts sur les différentes cultures passe également par l'apprentissage des langues.

Aujourd'hui, connaître une autre, voire plusieurs autres langues, que la sienne est un atout majeur non seulement pour communiquer avec autrui mais aussi, et très souvent, pour pouvoir intégrer le milieu du travail et la société en général.

Nous envisageons cet apprentissage des langues :

- a. en organisant un cours transversal (art, philosophie, musique, etc.) avec, en fin de parcours, une évaluation formative et non certificative.
- b. Une option langues modernes (néerlandais, anglais, espagnol, allemand) devra être envisageable dès le 2^{ème} degré.
- c. en établissant une synergie / un partenariat ainsi que des échanges (ou activités communes) avec des écoles du régime linguistique néerlandophone et / ou d'un autre pays européen (programme Erasmus+ et plateforme de projets scolaires européens eTwinning http://ec.europa.eu/education/opportunities/school/index_fr.htm).
- d. en entretenant les partenariats avec les instituts de langues, les consulats et les ambassades.
- e. idéalement, les élèves devraient atteindre un niveau B1 (selon le cadre Européen des langues étrangères) dans les langues cibles choisies avant la fin de leur scolarité.

6) Une école des droits de l'enfant

Depuis le 17 mai 2014, l'école primaire Singelijn et l'Ecole intégrée se sont vues décerner le label « école des droits de l'enfant » par Plan Belgique et par le délégué général des droits de l'enfant.

L'école secondaire s'inscrira aussi dans la continuité de ce projet soutenant les droits de l'Enfant en intégrant ces droits dans les cours et dans la gestion quotidienne de l'école.

7) L'avenir.....

L'Ecole voudra offrir à partir du second degré différentes options dans lesquelles les élèves pourront

Projet école secondaire Singelijn - 7

s'épanouir tous azimuts. Il est donc envisagé de proposer en plus de néerlandais obligatoire dès le premier degré, différents choix d'éducation linguistique (éducation latine ou renforcement néerlandais), une option scientifique math/sciences, une option artistique théâtre/média, une option sciences sociales.

<La présentation reprend ensuite le projet éducatif de la FELSI, déjà repris à l'annexe précédente, ainsi qu'une enquête qui montre l'intérêt du public pour le projet >